



Enfant mineur 11 ans avec dossier mdph placée en foyé jeune ouvrier

Par **moii4546**, le **29/01/2024** à **18:11**

Bonjours, alors voila j'ai mon neveu en situation d'handicape, il a perdu ses parents très tot donc il à été placé dans un foyé jeune travailleur à l'age de 11 ans ou il peut sortir jusqu'a 22h le week end, fumé des cigarettes et aucun éducateur pour le surveillé est légal en sachant qu'il a besoin d'un suivi médical étant donné qu'il a un dossier MDPH. Est que je dois me retourné contre eux avant qu'il y arrive un drame car 22 h pour un enfant de 11 ans laissé sans surveillance est inadmissible. merci de vos réponse